

Réf: Dossier N° : 19518

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET GENIE CIVIL » en abrégé « ECOGEC »

Siège social : ABIDJAN - COCODY ANGRE STAR 9 B, 09 BP 4685
 ABIDJAN 09

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 22 Décembre 2015 reçus par Me Karidja TOURE-BALLO, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 05 Janvier 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET GENIE CIVIL »
 » en abrégé « ECOGEC ».

Objet: Bâtiments Travaux Publics ; Génie civil ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY ANGRE STAR 9 B, 09 BP 4685
 ABIDJAN 09

GERANT: Monsieur COULIBALY ABDOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-080 du 05/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°041 du 05/01/2016

Pour Avis



Le CEPICI